

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2015/24

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 02 avril 2015*

*L'an deux mille quinze et le deux avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.*

*Date de convocation : le 26 mars 2015.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13  
votants : 15*

*Résultat du vote : Pour : 15                      Contre : 0                      Abstention : 0*

**Présents : VOLLE – BEUGNET – CROZIER – TESTON – HILAIRE –  
CORNET – LEBRAT – RIFFARD – BOUNIARD – PIQUEMAL – GAUTHIER  
– JOLLIVET – RAMUS.**

**Excusés : M. EUVRARD a donné procuration à M. BOUNIARD  
Mme. GRENIER a donné procuration à M. VOLLE**

Mme CROZIER Christiane a été élue secrétaire.

**Objet : Répartition des subventions 2015 :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les crédits votés au BP 2015 pour les contributions aux organismes de regroupement (c/6554) d'un montant de 20 000 € et les subventions aux associations (c/65748) pour un montant de 68 000 € et propose au Conseil Municipal de faire la répartition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **DÉCIDE** d'attribuer les subventions aux associations comme suite :

ARTICLE	LIBELLÉ NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION
65 748	CENTRE MÉDICO PSYCHO LE TEIL	150.00 €
	ENFANTS & AMIS d'ALBA	200.00 €
	ADMR ALBA	200.00 €
	FNACA	100.00 €
	SOU des ÉCOLES LE TEIL	500.00 €
	LA BOULE D'ALBA	150.00 €
	CAUE	180.00 €
	PRÉVENTION ROUTIERE	500.00 €
	COOP SCOLAIRE PRIMAIRE	1 100.00 €
	COOP SCOLAIRE MATERNELLE	1 100.00 €
	CLUB HELVIE 3 <sup>ème</sup> AGE	400.00 €
	OGEC Part com année 2010/2011	9 100.00 €
	ASSO JEUNESSE SPORTIVE BERG HELVIE	500.00 €
	Voyage scolaire écoles publiques et privée	4 800.00 €
	CRII - RAD	50.00 €
	ALBA CACTUS VALLÉE DU RHONE	200.00 €
	ALBA DANSE Rythmes scolaires	35 000.00 €
	PÉTANQUE DE L'HELVIE Valvignères	100.00 €
	FOL DE L'ARDECHE	80.00 €
	ASSOCIATION CAPER (Amiante)	80.00 €
	ASSOCIATION DES MAIRES DE L'ARDECHE	500.00 €

	VÉLO CLUB TEILLOIS FÉMININ	150.00 €
	ASSOCIATION LA CASCADE Festival 2015	5 000.00 €
	ASSO LA CASCADE FESTIVAL BAL 14/07	3 000.00 €
	APE ECOLE PUBLIQUE	2 000.00 €
	COLLECTIF D'ÉLUS CONTRE GAZ DE SCHISTE	721.00 €
	ASSOCIATION DONNEURS DE SANG LE TEIL	50.00 €
	AMICALE POMPIERS DE VIVIERS	100.00 €
	POLÉNERGIE	400.00 €
	ALBA NERA	300.00 €
	ASSO Communale forestière de l'Ardèche	350.00 €
	RUGBY Jeune Villeneuve	85.00 €
	ASSO VILLES INTERNET	100.00 €
	COLLEGE CHAMONTIN	200.00 €
	ALBA DANSE	200.00 €
	RÉSERVE	354.00 €

- Précise que les montants prévisionnels des participations aux organismes de regroupement auxquels la Commune adhère se détaille comme suite étant entendu que la participation réelle est versée après réception de la facture ou du titre de ladite structure.

ARTICLE	LIBELLÉ NOM DE LA STRUCTURE	MONTANT DE LA SUBVENTION
6 554	SPA	1 500.00 €
	MISSION LOCALE	2 200.00 €
	ASSOC.LOGT VALLÉE DU RHONE	2 300.00 €

A ✓


2015/066

SIBE	7 500.00 €
SIVU INFOROUTE ARDECHE	1 800.00 €
ÉCOLE DÉPARTEMENTALE DE MUSIQUE	3 100.00 €
ADT - VILLAGE à caractère	150.00 €
SDE – ENR – MDE	600.00 €
SDEA	100.00 €
RÉSERVE	750.00 €

- Charge le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 02 Avril 2015.

Pour copie conforme,  
Alba La Romaine,  
Le 03 Avril 2015.  
LE MAIRE  
André VOLLE:

 RECU A  
LA PREFECTURE LE  
07 AVR. 2015



.../...